

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

### JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC**, pour DAMES et MESSIEURS.

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sousigné.

15.000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité, — style originale, — pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s. 6a par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s. 10a. jusqu'à 6s. 3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

EN VENTE.

## LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CHEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de *L'ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles comptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; Cary et M. Amiot, marche de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s. — Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s. 6d. — Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.



### DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à l'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal, 9 novembre, 1849.

### COURS DE CHIMIE.

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le sousigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui désirent y assister sont priés s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.

No. 11 rue Lamontagne, Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr., Québec, 14 juin 1849.

### ATTENTION !!

LE SOUSSIGNÉ ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 23 Nov. 1849.

### UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies.

Québec, 3 Déc. 1849.

### BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ décembre prochain.

Par ordre, NOAH FREER, Caissier.

Québec, 9 novembre 1849.

### G. TALBOT.

Avocat. Établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 11e-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — 1 mai, 1849.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

#### LE SIEGE DE CANDIE,

ou LES GALLERIES

du Palais-de-Justice. (\*)

LES ESPIÈGLES DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL. (Suite.)

Les graves magistrats placés à la tête du parquet recevaient bien quelques plaintes de temps à autres sur les espiègeries de leurs jeunes clercs ; ils promettaient une verte semonce et la donnaient toujours, ou un gros châtiment qu'ils n'infligeaient jamais, et tout le monde, offensés, ou offensés, se retirait satisfait. Car ces austères magistrats, rigides par eux-mêmes, disaient, avec le grand et paternel président de Thoré : " Ayons de l'indulgence pour les jeunes gens, puisque nous avons été jeunes ; et que les fautes d'aujourd'hui pour eux sont les fautes d'hier pour nous."

#### LA CROIX DE-LORRAINE.

Une activité prodigieuse régnait, le 12 janvier 1669, dans le splendide et célèbre cabaret de la Croix-de-Lorraine (1), situé dans la rue des Cordeliers, et non loin du couvent qui donnait son nom à la rue. Tout le monde était sur pied dans l'établissement, et cuisiniers, marmitons, sommeliers et garçons, s'acquittaient à qui mieux mieux de la besogne qui leur était spécialement affectée. Les uns plumaient de robustes volailles, les autres lardaient des pièces de bœuf, de mouton et de veau ; quelques-uns troussaient des pièces de gibier et épluchaient des légumes ; plusieurs faisaient subir à des poissons de mer et d'eau douce des préparations culinaires ; d'autres rinçaient des bouteilles et soutraient d'énormes futailles ce jas blanc et vermeil, Pactole de la Champagne et de la Bourgogne, que Mahomet défendit à ses sectateurs, mais que le Christ sanctifia par le miracle des noces de Cana. En un mot, de la cave au grenier, du seuil de la porte à la tonnelle du jardin, car la Croix-de-Lorraine avait ses jardins, son jeu de Siam et son mistigri (2), tout était en rumeur, en travail et en fête.

Maître Barthélemy Lecouturier, le maître du cabaret de la Croix-de-Lorraine, n'épargnait, à la vérité, ni encouragements, ni promesses pour stimuler l'ardeur et le zèle de ses gens. Le brave homme était

(1) Ce cabaret, ainsi qu'on peut le voir dans les mémoires du temps, était fort achalandé et fréquenté par la bonne compagnie. Les personnes les plus graves et les plus illustres du parlement et du barreau s'y rendaient quelquefois. On sait que la rue des Cordeliers, qui a appelé aujourd'hui rue de l'Ecole-de-Médecine, longeait le couvent des Cordeliers.

(2) Le jeu de mistigri, fort usité aux 15e, 16e et 17e siècles, consistait à placer un écureuil dans une roue garnie de cases de diverses couleurs. L'écureuil tournait selon son habitude, et la case où il s'arrêtait gagnait. On voit que c'était une espèce de roulette, dont un écureuil était le seul compère. Il est inutile d'ajouter que nos bons aïeux ne jouaient pas d'argent, mais des bouteilles de vin, à ce jeu fort innocent et qui faisait les délices du premier président de Lamoignon et de sa charmante campagne du Basville. Tout était simple alors dans les amusements et dans les créations de nos pères.

(\*) Voyez *L'ami de la Religion*, No. 126, 128 et 140.

partout, le bonnet de coton sur la tête, le torse enveloppé d'une courte camisole de calamanche rayé, et n'ayant pour tout bâton de commandement qu'une baguette de coudrier à la main.

—Allons ! allons ! mes enfants, s'écriait-il, le dîner de nos jeunes clercs du parquet est pour onze heures précises, et voilà neuf heures qui sonnent à l'horloge des Cordeliers, quoique la miennne ne marque que neuf heures moins vingt minutes ; et maître Lecouturier indiquait une vénérable pendule encastrée comme une momie dans une gaine de bois que les années avaient rendue noire, et dont le grognement périodique ressemblait assez au ramage d'un tourne-broche. Nous n'avons pas un moment à perdre. N'oubliez pas que c'est aujourd'hui la Saint-Hilaire, et qu'outre le dîner commandé par les clercs du parquet, nous pourrions bien avoir des piquenique en grand nombre. N'est-ce pas la fête de prédilection de nos seigneurs du parlement, et tous nos messieurs du parlement, avocats, procureurs, greffiers, ne profitent-ils pas de cette bonne fête pour se réjouir honnêtement entre eux ?

Ça ne manque jamais, ça, voyez-vous, mes enfants, et depuis quarante ans, vient de la Toussaint, que je suis le maître de ce cabaret, la St. Hilaire à toujours été pour mon établissement un jour de bonnes recettes. Sus donc, mes amis, ayons le cœur à l'ouvrage, et soutenons bravement la réputation de la Croix-de-Lorraine, qui, Dieu merci ! est connue à Paris autant pour l'excellence de sa cave que pour la distinction de sa cuisine.

—M'est avis, notre bourgeois, se prit à dire un garçon cabaretier, qu'à ses cheveux gris on reconnaissait facilement pour le doyen des Ganimèdes de céans et l'alter ego de maître Lecouturier, m'est avis qu'à part la grasse recette que vous attendez de la Sainte-Hilaire, vous n'êtes pas fâché de voir M. Gaston, votre fils briller comme un coq au milieu de tous ses camarades ; car, ce n'est pas pour dire, mais notre jeune monsieur dame le pion, tant sous le rapport de la bonne mine que de la science et de la malice, à tous les clercs ses compagnons, qui sont pourtant tous de rusés compères et de vaillants garçons. Oh ! oui, bien sûr, notre bourgeois, ce ne sera pas M. Gaston qui fera perdre à sa communauté le sermon d'espiègles de M. le procureur-général ; vantez-vous en.

—Il n'y a pas de quoi, et c'est précisément ce qui me désole, Grimblot, repartit le cabaretier. Oui, Gaston, j'en conviens est un joli garçon, bon ; intelligent, bien franc, bien aimable, quand il veut ; mais il a une tête et des idées dans cette tête qui me font frémir. Chez lui, l'espièglerie est poussée jusqu'à la folie, le courage jusqu'à la témérité, la franchise jusqu'à l'impolitesse, et il n'a pas encore 27 ans. Je l'ai retiré du collège d'Harcourt il y a un an à peine, espérant que la besogne et l'austérité du Palais calmeraient un peu sa fourgue. Mais votre serviteur très-humble mon remède n'a rien produit, et l'extrême audace de mon gaillard n'a fait que croître et embellir. J'avais un dragon, j'ai aujourd'hui un démon, qui a des ailes, je crois sur le dos, du vil-argent dans les pieds, de la ruse dans la cervelle comme un vieux procureur, et du courage dans le cœur comme un lion des Bernardins (3) ; du

(3) Le supérieur des Bernardins amena en 1669, à Paris, de Venise, où il était allé pour les affaires de son ordre, un lion superbe, dont le doge lui avait fait présent. Ce lion fut installé dans une cage de fer, au milieu d'une des cours du couvent, situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par

reste, doux comme un agneau et obéissant comme une jeune fille, car M. le greffier en chef du Parquet me faisait encore l'honneur de me dire, la semaine dernière que mon fils était particulièrement distingué de M. le procureur-général pour son aptitude, son zèle et son travail ; mais hors de là, c'est un cheval échappé. Ah ! mon pauvre Grimblot, Gaston me donne bien de la tablature, et j'aurais bien désiré, fils unique comme il l'est, héritier comme il le sera d'une fortune assez ronde, qu'il ait un caractère tout autre que celui qu'il a ; mais c'est le portrait de défunte sa pauvre mère qui était, je ne m'en souviens pas sans trembler de tous mes membres, un véritable alpitre, un ouragan enjuponné ; du reste la meilleure femme du monde, à qui Dieu fasse miséricorde !

—Oh ! à qui le dites-vous, répliqua le vieux Grimblot, je n'ai pas perdu la mémoire des horions que la bourgeoisie distribuait jadis si généreusement, et pour mon compte, j'en ai eu ma part, ma bonne part ; mais notre maître, pour en revenir à M. Gaston, il ne faut pas nous chagriner à son endroit. L'âge arrive tous les jours et avec lui la raison ; et quand notre jeune monsieur sera pour s'asseoir sur les fleurs de lis (4), ou prendra la perruque de notaire ou de procureur, ou, mieux encore, la robe de l'avocat, toutes les chimères qui lui trottent par la cervelle s'en iront d'elles mêmes, comme la mousse du vin d'Aï quand on en débouche une bouteille, et il deviendra aussi posé, aussi grave, aussi compassé qu'il est aujourd'hui mièvre et turbulent.

—Que Dieu l'entende, Grimblot ! mais comme je ne veux faire de mon fils ni un conseiller au parlement, ni un avocat, ni un notaire, ni un procureur, ni même un greffier, je crains bien qu'il ne reste toute sa vie un brouillon et un écervelé.

—Eh ! notre bourgeois, interrompit le vieux serviteur, si vous ne voulez pas faire de M. Gaston un robin, pourquoi diantre l'avez-vous enrôlé dans le régiment des espiègles de M. le procureur-général au parlement.

—D'un autre que toi, Grimblot, la demande me paraît indiscrète, et je n'y répondrais pas, fit le cabaretier, mais je te considère bien plus comme un ami que comme un serviteur. Ecoute-moi donc Grimblot ; je suis assez à mon aise, je possède quelques biens entre mon établissement.

—Dites tout de suite que vous êtes riche et très-riche, notre bourgeois, interrompit Grimblot.

la halle au vin. Tout Paris alla visiter le lion des Bernardins, et les bons pères firent les honneurs du roi des déserts avec une admirable mansuétude ; car il arrivait parfois que le public qu'ils admettaient à cette exhibition entrât au couvent depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir ; ce qui n'était pas une petite besogne, dit Benserade dans ses lettres, pour les pères chargés d'expliquer aux spectateurs les mœurs et l'histoire de leur hôte redoutable. Deux mois après, les Bernardins donnèrent le lion à Louis XIV, qui l'envoya à sa ménagerie de Fontainebleau, puis enfin à la ménagerie de Versailles.

(4) Le parlement, dans les séances solennelles, siégeait sur les hauts sièges. Les hauts sièges étaient des banquettes couvertes de velours bien parsemé de fleurs de lis d'or ; de là est venu l'expression : s'asseoir sur les fleurs de lis, pour dire acheter une charge de conseiller au parlement. Les bas sièges, où les magistrats s'asseyaient pour les petites audiences ordinaires, étaient aussi des banquettes à dossier, mais recouvertes simplement d'étamine noire avec des crépines ou effilées de la même couleur.